

COMMISSION PRÉPARATOIRE
ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES RÉFUGIÉS

Délégation pour la France
7, Rue Copernic, 7
PARIS - 16°

Téléphone : KLÉBER 22-05 (6 lignes groupées)
Adresse télégraphique : INCOMREFUG

RÉF. N°: 9473

Objet: Accord Emigration
F.G.A.

PREPARATORY COMMISSION
INTERNATIONAL REFUGEE
ORGANIZATION

PARIS, le 5 MAI 1948

LE GOUVERNEUR V. VALENTIN-SMITH
Délégué Général pour la France

à

Mr. José VILALTA.
8, rue Girard
Narbonne. (Aude)

Monsieur,

Comme suite à la demande d'émigration que vous nous avez adressée, nous vous serions reconnaissant de nous informer aussitôt que vous serez en possession d'un VISA d'entrée, VALABLE, au Vénézuéla. Il vous appartiendra à ce moment de nous faire parvenir votre Titre d'Identité et de Voyage ou une copie de ce document.

Nous vous inscrirons alors, sur nos listes de départ et nous vous ferons partir, au fur et à mesure, de nos possibilités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A. Le Délégué Général

Phuix.

Nous retenons que vous participez avec la somme de 30.000.-frs aux frais de votre émigration.

Gouverneur V. VALENTIN-SMITH.